



Procès-verbal de l'assemblée générale de l'association des jardins familiaux de Fribourg et environs du vendredi 24 mars 2023 à la salle paroissiale Ste Thérèse, 1700 Fribourg (80^{ème} assemblée)

1. Introduction

Le président de l'association, M. Aslan Yavuz, annonce l'ouverture de la partie statutaire de l'assemblée générale de l'Association des Jardins Familiaux de Fribourg et environs (AJFFE) à 19h30.

Il salue la présence de Madame Simone Collet, Rédactrice de la Revue de la fédération Suisse.

Se sont excusés :

- Monsieur Thierry Steiert, Syndic et Directeur des Affaires bourgeoises de la Ville de Fribourg,
- Monsieur Philippe Berset, Chef de service des Affaires bourgeoises
- Monsieur Otmar Halfmann, Président de la Fédération suisse des Jardins familiaux
- Monsieur Jean André, Vice-président de la Fédération suisse des Jardins familiaux
- Les conseils communaux de Granges-Paccot, Villars-sur-Glâne et Givisiez
- Madame Verena Pürro, membre d'honneur
- Monsieur Albert Monney, Président d'honneur
- Madame Christine Wrase-Tschanz

In mémoriam:

Avant de traiter les affaires de l'ordre du jour, le Président invite l'assemblée à se recueillir quelques instants en mémoire de Messieurs

.....

Partie statutaire :

Liste des présences

.....jardins sont représentés. Les membres du comité sont tous présents. M Burri profite de présenter les membres du bureau et du comité aux membres de l'association.

2. Nomination des scrutateurs

Le Président propose les scrutateurs suivants : MM. ... L'assemblée valide la proposition par acclamation.

3. Rapport annuel et perspectives

M. Yavuz présente le rapport d'activité de l'association. Ce rapport d'activité est fait conformément aux statuts de l'AJFFE qui prévoient à l'article 17 que l'assemblée générale approuve le rapport d'activité lors de l'assemblée générale.

Il résume les activités de l'association dans son ensemble ainsi que les manifestations dans les 4 secteurs.

Administration :

A fin de faciliter les démarches de demande de permis de construire, il a été mis à disposition sur le site internet de l'association différents modèles et formulaire permettant au jardinier de remplir plus aisément ces demandes d'autorisation.

D'ailleurs, la majorité des courriers concernent les traitements de permis de construire, de demandes de mise en conformité, l'envoi des contrats, les confirmations de démission et l'envoi des cotisations.

Séance de comité :

Le comité s'est réuni 8 fois entre avril 2022 et mars 2023 et a traité les objets principaux suivants :

- Organisation des contrôles
- Permis de construire, travaux non conformes, négligences
- Remise d'essert : . départs et . nouveaux jardiniers
- Suivi de l'entretien des secteurs et du respect des Directives

Visite des esserts :

Le comité poursuit son travail, pour tendre à donner une image harmonieuse des jardins familiaux dans le paysage de la Ville et une utilisation judicieuse des parcelles. De plus, il répond à l'exigence fixée par la Bourgeoisie, dans le cadre du contrat de prêt à usage.

Ce travail s'est traduit par les contrôles dans tous les secteurs par une délégation du comité toujours composée de membres de plusieurs secteurs, pour garantir une égalité de traitement.

Le comité a procédé durant deux samedis aux contrôles annuels prévus par les directives.

- Stadtberg et Torry le 18 juin 2022
- Bertigny et La Faye le 11 juin 2022

On doit constater encore un volume important de discussions avec les jardiniers et de courriers pour des remises en conformité.

Consommation d'eau :

La consommation d'eau est en diminution :

- 2019 = 11'979m3
- 2020 = 10'503m3

- 2021 = 6'000m³
- 2022 =

Les causes de la hausse sont dues aux conditions météorologiques.

Nous ne pouvons qu'encourager les jardiniers à continuer à économiser l'eau.

Activités par secteur :

Ce rapport est le résumé des faits marquants des différents secteurs, rédigé en collaboration avec chaque chef du secteur et leur adjoint.

Bertigny (77 esserts)

En 2021, Monsieur Pisu a cessé son activité de chef de secteur à Bertigny et Monsieur Jurado a repris ce mandat. Par la même occasion, Monsieur Santos a été élu pour le statut d'adjoint dudit secteur.

Nous avons le regret de vous faire part du décès de notre dévoué jardinier Monsieur Francis Castella; jardinier de longue date dans notre secteur.

Un jardinier a rendu sa parcelle qui a été reprise rapidement car une longue liste d'attente existe à Bertigny.

Le problème concernant le parking du secteur est toujours d'actualité. En 2021, le président sortant avec l'aide des responsables du secteur avait mis en place un système fonctionnel de sanctions à cet égard. Malheureusement, cette façon de faire n'a plus été prise en compte à cause des infractions fréquentes de plusieurs jardiniers (plusieurs voitures pour la même parcelle, voitures de visites nombreuses etc.) et également à cause de la réaction virulente lors de la mise en œuvre des sanctions. Nous en sommes donc au même stade qu'avant la mise en place dudit système.

L'eau a été mise en marche le 1 avril 2022. Si des réparations concernant les conduites sont à faire, merci de faire les réparations nécessaires d'ici au 15 en contactant préalablement le chef de secteur. Nous rappelons que l'année précédente nous avons dû couper l'eau 3 semaines supplémentaires car des fuites avaient été repérées le jour de l'ouverture.

Différents travaux de remise en état ont été effectués dans le secteur: la croix près de la cabane des jardiniers a été repeinte, le panneau des jardins familiaux a été refait à neuf et un petit jardinet a été aménagé à l'entrée du secteur. Les paysagistes de bourgeoisie de Fribourg ont taillé les haies du parking de deux côtés.

Nous n'avons pas fait d'apéritif en 2021 à cause des mesures sanitaires en vigueur. Nous espérons pouvoir en faire un dans le courant de cette année.

Nous remercions tous les jardiniers pour leur collaboration tout au long de l'année.

Stadtberg (51 esserts)

Il y a eu 6 remises de parcelle. Les remises en état se bien déroulées. Nous avons conclu l'année par la traditionnelle Fête d'automne le 25 septembre.

Nous avons organisé un apéritif au printemps qui a été bien suivi.

La Faye (45 esserts)

Comme tous les autres secteurs, la saison 2021 a été très spéciale, car la pandémie de COVID et le mauvais temps ont beaucoup affecté les activités de jardinage. Les membres viennent moins fréquemment au jardin.

Dans l'ensemble, nous avons remarqué que malgré ce contexte difficile, les membres ont très bien collaboré pour maintenir la vie du secteur correctement, sauf bien entendu, pour quelques membres qui étaient pointé du doigt pour des problèmes de propreté et de conformité de leur parcelle. Certaines grimaces ont été observées, mais finalement tout a été réglé dans un bon esprit de compréhension et de respect mutuel.

Les responsables du secteur de la Faye notent spécialement les points suivants:

- La bonne ambiance de la vie du secteur a été observée
- Une fluctuation normale de départ (huit membres ont envoyé leur demande de résiliation du contrat) et sept parcelles ont trouvé des repreneurs. Pour la huitième parcelle, les responsables du secteur, avec l'accord du comité dans son ensemble, ont décidé d'en faire une place de jeu. Le projet est en cours.
- Une décharge sauvage des déchets dans la forêt a été observée. Les responsables de secteur a pris soin de téléphoner à la police. Avec l'aide d'un jardinier, les responsables du secteur ont pu nettoyer et débarrasser les déchets susmentionnés.
- La toilette commune du secteur est devenue défectueuse que le chef adjoint Adel a pu tout de suite réparer provisoirement. La remise en état parfaite de cette toilette est prévue pour cette saison.
- La météo froid et pluvieux en 2021 a fait que la consommation d'eau est bien réduite.

Remarques importantes :

- Le chef de secteur perd beaucoup de temps à téléphoner aux personnes inscrites selon la liste d'attente à cause des fluctuations. Ce n'est pas un travail facile. Il demande beaucoup de patience et de persévérance dans les discussions, pour discerner et attribuer la parcelle à la nouvelle personne tout en espérant ne pas se tromper sur l'intention et sur le comportement des nouveaux membres.
- lors des contrôles sporadiques et du contrôle annuel du 18 septembre 2021, les responsables du secteur ont pu discuter et obtenir l'accord des membres concernés pour exécuter ce qui a été observé dans un délai raisonnable.

Les responsables du secteur remercient la collaboration raisonnable et agréable des membres.

Nous tenons à remercier chaleureusement les membres qui nous ont toujours aidé au début, pendant et à la fin de la saison pour différents travaux.

Torry (102 esserts)

La saison 2021 a été très spéciale, car la pandémie de COVID et le mauvais temps ont beaucoup affecté les activités de jardinage. Les membres viennent moins fréquemment au jardin. Le comité a dû adapter la situation et a repoussé le contrôle annuel au mois de juin habituel au 18 septembre 2021. Dans l'ensemble, nous n'avons pas remarqué de graves problèmes dans le secteur. Il est clair que nous pouvons toujours faire mieux, mais cela

nécessite toujours la collaboration des membres et du temps. En plus, pour l'année 2021, la pandémie ne nous a pas facilité les tâches.

Pour améliorer l'état des parcelles, nous avons effectué des contrôles sporadiques durant la saison, chez les membres où il y a quelque chose substantielle à effectuer comme suit :

- Le 31.1.2021
- Le 13.2.2021
- Le 13.3.2021
- Le 2.6.2021
- Le 7.6.2021

Lors de ces contrôles sporadiques, nous avons pu discuter et obtenir l'accord des membres concernés par un résumé avec délai à effectuer proposé sur les points à améliorer, avec la signature des deux parties, c'est-à-dire le membre en question et le comité (signature du chef de secteur et celle des adjoints), parfois avec des photos appuyées quand c'est nécessaire. Ce résumé avec signatures sert à éviter les malentendus ou les mauvaises interprétations verbales lors des discussions.

Il est clair que pour les petites choses, nous n'avons pas recouru à cette méthode et nous préférons plutôt des informations verbales directes avec le ou les membres concernés. Dans l'ensemble, ce mode de fonctionnement permet d'obtenir les bons résultats et souvent nous arrivons à nous entendre.

A titre d'information, nous avons rédigé 11 résumés et avons informé verbalement sans résumé environ une dizaine de membres dans le secteur.

Nous remarquons tout de même qu'il faut beaucoup de patience chez certains membres. Mais ce sont des cas isolés.

Nous profitons de ces contrôles pour rappeler aux membres d'envoyer les demandes de construction, attendre la permission décidée par le comité, avant d'effectuer les travaux et ne pas mettre le comité devant le fait accompli, sous peine d'être obligé de démonter les constructions sans autorisation.

La météo défavorable en 2021 a fait que la consommation d'eau est bien réduite.

Nous avons pu organiser la commande groupée du bon fumier pour une quinzaine de membres.

A cause de la pandémie, nous n'avons pas pu organiser ni les apéritifs pour les nouveaux membres ni les fêtes d'été et d'automne. Nous les ferons dès que la situation le permet. Comme Torry est le plus grand des 4 secteurs avec une centaine de membres, nous avons pu inviter deux nouveaux membres adjoints ad intérim au comité du secteur.

Certes, nous pouvons toujours améliorer le fonctionnement du comité du secteur et pour cela, nous comptons sur vos remarques ou critiques et sur surtout vos propositions, car critiquer sans proposition ne nous aide pas à avancer.

Nous tenons à remercier chaleureusement les membres qui nous ont toujours aidé au début, pendant et à la fin de la saison pour différents travaux.

Site internet

Tous les documents essentiels sont disponibles sur le site (directives, demande d'inscription, etc.)

Nous sommes toujours preneurs pour une aide, ou un soutien pour alimenter le site (articles ou conseils de jardiniers de saison, mini-reportage, etc.)

Conclusion

Le Comité a beaucoup investi de temps dans la gestion des dossiers difficiles et des conflits. Il souhaite continuer à développer la vie de l'association, explorer et réfléchir à des activités qui vont dans le sens des statuts de l'association. Le comité espère que la situation sanitaire ne se péjorera pas à nouveau et permettra de travailler à nouveau sans contrainte.

Le rapport est approuvé par acclamation.

4. Procès-verbal de l'assemblée du 8 avril 202

M. Aslan Yavuz pose la question si la lecture du PV est demandée, en rappelant que celui-ci est disponible sous forme imprimée en quelques exemplaires à l'entrée et est consultable sur le site internet de l'association.

La parole n'étant plus demandée, M. Aslan Yavuz propose à l'assemblée d'approuver le PV. Celui-ci est approuvé par acclamation.

5. Comptes 2022

Les produits ont augmenté de Fr. 1'050.- par rapport à 2022. Cela est dû principalement à l'introduction d'une taxe d'inscription à l'association. Il y a eu 32 nouvelles inscriptions en 2022.

Les charges ont diminué de Fr. 2'477.91. Deux charges importantes en 2021 : la procédure d'expulsion contre une jardinière et les frais suite à l'incendie d'un chalet au Stadtberg. Ces derniers ont toutefois été largement compensés par le montant reçu par la Bourgeoisie qui avait assuré le chalet. Celle-ci en est remercié.

Si on regarde plus précisément le compte d'exploitation, on constate que les dépenses et les charges de l'association sont relativement stables. A souligner, les frais extraordinaires :

- La mise à ban de Torry qui a coûté une fois la perception des amendes faites Fr 309.80
- Le « bénéfice » suite à l'incendie du chalet de Fr. 3'838.80, les travaux ayant été fait par les jardiniers que nous remercions.
- Le coût de la procédure d'expulsion de Fr. 4'219.55

Le compte Deposito a été fermé et l'argent transféré sur compte Postfinance standard. A relever que le montant des cautions continue a augmenté car des anciens locataires qui n'avaient pas eu à payer de cautions nous ont quitté et les nouveau arrivant payent eux la caution statutaire de Fr. 400.-.

Le compte d'exploitation se clôt avec un bénéfice de CHF 3'527.91. Le capital, au 31 décembre 2022, est de CHF 31'713.94.

Travail du caissier

Il a traité 465 pièces comptables et 345 factures envoyées.

Il remercie les jardiniers car seul 4 rappels ont été nécessaires pour le paiement des cotisations.

20 contrats ont été rédigés ou modifiés.

Il rappelle que dans l'idéal, il faudrait payer ses cotisations par internet et non pas au guichet de la Poste car celle-ci retient un montant de Fr. 3.10 par versement. En 2021, cela a représenté un montant de Fr. 429.80 que l'association n'a pas encaissé, soit env. l'équivalent de 3 cotisations annuelles.

M. Aslan Yavuz remercie le caissier pour son travail et demande aux vérificateurs, Messieurs Gilbert Andrey et Damien Auvray, de venir présenter leur rapport.

Rapport des vérificateurs des comptes

M. Gilbert Andrey donne lecture du rapport de vérification, signé par lui-même et Mme Wrase.-Tschanz Il salue la tenue soignée et agréable des comptes et constate que la comptabilité de l'association est en très bonne et confortable santé. Il remercie M. Genier pour le travail effectué.

Il demande à l'assemblée d'en donner décharge au caissier et au comité.

Il est donné la parole à l'assemblée. Aucune intervention n'étant demandée, l'assemblée est invitée à approuver les comptes 2022 tels que présentés et de donner décharge au caissier et au comité. La proposition est acceptée et **les comptes sont approuvés à l'unanimité.**

Budget 2023

Le caissier présente le projet de budget 2018 avec des recettes planifiées de CHF 42'460.-. Il prévoit des charges pour un montant estimé de CHF 42'400.-.

Le caissier prévoit les frais et produits extraordinaires :

- La Faye : réparation des WC : CHF 1'000.-
- La Faye : création d'une place de jeu : CHF 3'000.-
- Stadtberg : vente d'un chalet : CHF 1'600.-

Le budget est soumis au vote de l'assemblée. **Il est approuvé à l'unanimité.**

6. Démissions, élections, membres d'honneur

Membres du comité

M. Adel Mejri a démissionné pour des raisons professionnelles du poste d'adjoint au secteur de la Faye..

M. .

Vérificateurs des comptes

M. Gilbert Andrey remet son mandat et M. Delley Jean-Etienne est encore réviseur pour une année.

Mme Pauline Gobet, actuelle suppléante, est élue par acclamation.

Suppléants vérificateurs des comptes

Afin de respecter les statuts, .. se propose comme suppléante. Il est élu par acclamation.

7. Divers

La séance est levée à heures .

Le Secrétaire :



Eric Thorimbert